

COMMUNE DE MERY

Conseil Municipal 24 juin 2019

Présents : . M.Batsalle, E. Bouvier, FP.Bermond, , F.Fourches, P. Glouannec, B. Exertier, N. Fontaine, S.Loi, S.Roulet,.A.Tornicelli .

Absents excusés: M.Pinson , C.Hedouin, JF.Perruisset, O.Vallet, JF.Buffet.

Pouvoirs : O.Vallet à N.Fontaine. C.Perruisset à E. Bouvier

Secrétaire de séance : F.Fourches

Préambule

Le Conseil rend hommage aux mérolains décédés depuis la dernière séance.

Approbation du compte-rendu du conseil du 8 avril 2019

Les projets ont déjà été envoyés par courriel aux conseillers.

Délibérations

1 Mode de représentation des communes à Grand-Lac

Approbation d'un accord local sur la représentation des communes à Grand-Lac permettant aux petites communes d'être mieux représentées. Méry continuera à disposer de 2 représentants et Grand-Lac comptera 68 conseillers au lieu de 61.

Adoptée à l'unanimité

2 Demande d'ouverture d'enquête publique pour le PAE des Jacquiers

Seules 2 ou 3 parcelles n'ont pu être négociées à l'amiable même si la discussion reste ouverte. Une enquête publique est donc nécessaire pour obtenir l'expropriation. Les négociations peuvent continuer le temps de la procédure. En attendant, le lancement de la consultation et des travaux des tranches 1 et 2 sont prévus pour cet automne.

Le SDES étudie les enfouissements de réseaux.

Adoptée à l'unanimité

3 Tableau des emplois permanents de la commune

Création d'un poste d'agent technique annualisé de 24h/hebdo en remplacement du départ de Christian Vasseur qu'occupera Patricia Ocelli en temps scolaire et périscolaire.

Adoptée à l'unanimité

Pour information :

Deux autres CDD seront créés à la cantine pour subvenir aux besoins :

1 poste de 21 heures et un de 2 heures par semaine.

Les prévisions d'effectif à la rentrée sont entre 218 et 220 ; Au-delà de 220 une création de classe est possible.

4 Tarifs périscolaires

L'augmentation n'est appliquée que sur les repas. La réduction pour forte fréquentation est supprimée.

Adoptée à l'unanimité

5 Une subvention de 420 € est votée pour les classes CM1 et CM2 pour le départ en classe de découverte.

Adoptée à l'unanimité

6 Décision modification budgétaire n°1.

Un réajustement de la part capital de l'emprunt école est nécessaire après réception du tableau d'amortissement définitif. Par ailleurs, 250 € sont crédités sur la facturation périscolaire pour des annulations de factures.

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

CHANTIER ECOLE

La réunion de chantier du 24 juin a permis de rappeler à l'ordre les entreprises de la nécessité de la tenue des délais. La visite de la commission de sécurité avant la rentrée est impérative.

Peintures murales

2 options :

Soit laisser le béton brut, possible mais sujet à l'accrochage des mousses.

Soit protéger par une peinture même couleur.

Le Maire demandera au maçon si ce béton peut rester à l'état brut sans mal vieillir.

Bruno Exertier signale la nécessité de traiter le problème des ouvertures de fenêtres avant la réception du lot.

Croix de Béthanie

La propriétaire donne son accord pour son déplacement.

Résultats du comptage routier

Avant une analyse détaillée, Il ressort des dépassements de vitesse excessifs notamment en bas de la route des Briques et plus encore pour l'entrée nord.

Faire passer une info sur le flash.